

**Nant de Drance SA**  
c/o Aar et Tessin SA d'Electricité  
Bahnhofquai 12  
4600 Olten

Communiqué de presse du 15 juin 2009

Fax/e-mail

---

**Fort soutien pour la nouvelle centrale**

## **Centrale de pompage-turbinage de Nant de Drance: le canton du Valais prend une participation de 10%**

**La société valaisanne d'électricité FMV SA a décidé, au cours de son assemblée générale du 12 juin 2009, de prendre une participation dans la société de projet Nant de Drance SA, qui est chargée de construire la nouvelle centrale de pompage-turbinage dans le Bas-Valais. Désormais, Alpiq, les CFF et FMV détiennent chacune une participation de, respectivement, 54, 36 et 10%.**

La participation du Valais, par le biais de la société cantonale FMV, s'appuie sur la loi valaisanne sur les forces hydrauliques qui permet au canton de requérir une participation dans les nouvelles concessions. Le canton a décidé de faire usage de ce droit pour la concession de Nant de Drance et de transmettre cette participation à FMV qui l'intégrera dans son portefeuille énergétique. Avec une puissance de pompage-turbinage de 600 mégawatts, la nouvelle centrale apportera une importante contribution à la sécurité de l'approvisionnement de la Suisse. Sa mise en service doit se faire progressivement à partir de 2015.

Le projet utilise la dénivellation entre les lacs de retenue d'Emosson et de Vieux Emosson, qui sont situés sur la commune valaisanne limitrophe de Finhaut, entre Martigny et Chamonix. Les installations seront entièrement construites sous terre. L'accès aux cavernes, situées à 1700 m d'altitude, se fera par une galerie longue de 5,6 km. Les atteintes portées à l'environnement seront de ce fait minimales.

### **Importante contribution à la sécurité de l'approvisionnement**

Compte tenu de l'évolution de la demande lors des pics de consommation, Nant de Drance est appelée à apporter une importante contribution à la sécurité de l'approvisionnement du réseau électrique suisse, mais aussi lors des pics de consommation du trafic ferroviaire des CFF et des chemins de fer privés alimentés par les CFF. Grâce à une mécanique technique appropriée, les fluctuations du réseau et de la production issue d'énergies renouvelables pourront être compensées en très peu de temps. Avec ses techniques ultramodernes, la centrale aura un rendement extrêmement élevé, supérieur à 80%.

**Pour de plus amples informations:**

**Alpiq Holding SA**, Corporate Communications, Olten  
Jacqueline Erb, tél.: +41 (0) 62 286 71 10,  
[presse@alpiq.com](mailto:presse@alpiq.com)

**CFF SA**, Service aux médias central,  
Tél. +41 (0) 51 220 41 11, [press@sbb.ch](mailto:press@sbb.ch)

**FMV SA**, Paul Michellod, tél.: +41 (0) 27 327 45 00

**Remarque** D'autres informations sur le projet peuvent être téléchargées depuis [www.nant-de-drance.ch](http://www.nant-de-drance.ch) ou demandées à l'adresse [info@nant-de-drance.ch](mailto:info@nant-de-drance.ch).